Marseille : quatre ans de prison pour l’un des « plus gros marchands de sommeil » de la ville. Il tirait ses revenus de l’APL versée par la CAF aux locataires qu’il sélectionnait soigneusement

12/05/2025 à 18h20



Quatre ans de prison dont un an ferme ont été requis ce vendredi contre Raphaël Zennou, 85 ans, un ancien boucher-charcutier marseillais devenu marchand de sommeil à Marseille. De la prison avec sursis est également demandée envers son épouse Sarah. 200.000 et 50.000 euros d’amende et le tribunal a prononcé la confiscation des sommes d’argent saisies – plus de 68.000 euros – ainsi que de nombreux biens immobiliers, pour près d’un million d’euros au total.

“*À Noailles, un des quartiers les plus pauvres de France, ce sont de nouveaux alchimistes, ils prennent la pierre en péril et la transforment en or*“, a accusé vendredi matin le substitut du procureur Guillaume Bricier, citant l’exemple d’un immeuble acheté 120.000 euros qui lui aura rapporté près de 800.000 euros. […]

Des revenus principalement tirés de l'aide personnalisée au logement (APL) versée par la CAF aux locataires, soigneusement sélectionnés par Raphaël Zennou sur ce critère, a souligné le magistrat, pour qui "*la construction du patrimoine immobilier*" du prévenu s'est faite "*sur l'argent de la solidarité nationale*".[…]

Au micro "ici Provence", un locataire de Rapahël Zennou détaille le trois pièces de 25 métres carrés qu'il occupait au 31 rue de Chateauredon : "*Ce n'est pas aéré, de l'humidité, des rats partout, les robinets sont cassés, on n'a pas de chauffage...*" Ali Bouguerra payait 660 euros par mois, puis 700 euros.

Le propriétaire lui demandait 700 euros supplémentaires "*pour travaux*". Devant le refus du locataire, le prévenu avait lancé une procédure d'expulsion. Ikhram, en situation irrégulière, paye elle 560 euros pour un studio : "*y a des fissures partout, des trous, des fissures dans les murs*". […]

France Bleu ; La Provence